

Droit des procédures civiles d'exécution

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J8FDPCC

Présentation

Ce cours comporte trois parties :

I. Règles fondamentales

II. Les différentes mesures

Mesures conservatoires

Mesures d'exécution La distribution du prix de vente des biens saisis

Évaluation

SESSION 1 : ECRIT 1H30

SESSION 2 : ECRIT 1H30